CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E44473** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE 09/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1991

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2024

Capital : 104 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 383 777 778 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 010258780

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA J00717X1254000/002149003/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA J00717X1254000/002149003/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SOCIETE EUROPEENNE DE DEMOLITION ET TERRASSEMENT

21 AVENUE JACQUES DUCLOS
21-27 ZAC LA CERISAIE
93240 STAINS

Téléphone : 01 48 23 34 63 **Fax :** 01 48 23 89 20

Portable : 06 61 73 21 49

Responsabilité légale :
SOCIETE HOLDING PELAYO (498 593 227) / PELAYO PATRICK PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : ssylvie@pelayo.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 336 037 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)	10	12/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/06/2026 09:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.